

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 24 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 24 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 mars 2023, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents :     I. LARDIN                     J.P. MARTIN                     R. VOIZEUX  
                                 G. CASTENETTO                 R. LEMOINE                     J.P. MUGNIER  
                                 S. GALDO                         A. LASSERTEUX                 F. BOUARD  
                                 M. PARISEL                     G. VILLEMIN                     F. LAUNOIS

Etait absent :             M. KHOURI

Etaient excusés :         H. KWASIAK  
                                 S. DOLEGEAL a donné procuration à Mr Jean Pierre MARTIN

Secrétaire de séance : S. GALDO

En préambule, Mme le Maire propose de reporter les 2 premiers points de l'ordre du jour car malgré plusieurs relances, les comptes de la commune n'ont toujours pas été transmis par le comptable public.

Mme le Maire sollicite ensuite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour pour l'achat d'une parcelle de bois.

**APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2022**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**COMPTE DE GESTION 2022 DU LOTISSEMENT DE L'EUROPE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion 2022 du lotissement de l'Europe dressé par le comptable public de Chaumont,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2022 du lotissement de l'Europe dressé par le comptable public de Chaumont.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU LOTISSEMENT DE L'EUROPE**

Présenté par Mme le Maire,

Approuvé sous la présidence de Jean-Pierre MARTIN, le compte administratif 2022 du lotissement de l'Europe laisse apparaître les résultats suivants :

- section d'investissement, un résultat déficitaire de 24 760,42 €
- section de fonctionnement, un résultat déficitaire de 16 114,55 €

## **SDED : INTEGRATION D'UNE NOUVELLE COMMUNE ET MODIFICATION DES STATUTS**

Demande d'adhésion de la ville de Saint-Dizier au SDED pour le transfert de la compétence IRVE (recharge de véhicules électriques).

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité, ainsi qu'à la modification statutaire du SDED 52 suite à cette nouvelle intégration.

## **CONVENTION ENEDIS**

Dans le cadre du raccordement de la centrale solaire de Nogent, la société Enedis sollicite l'autorisation d'installer une armoire de coupure d'une superficie de 15 m<sup>2</sup> sur la parcelle 47 section ZE appartenant à la commune de Mandres.

Après discussion le conseil municipal se prononce à 7 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS et 3 voix POUR.

## **GROUPAMA : REMBOURSEMENT SINISTRE**

Mme le maire sollicite l'autorisation d'encaisser un chèque de 2 433 € correspondant à l'indemnisation de 3 radiateurs changés suite à un sinistre dû à un orage.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité

## **TRAVAUX TROTTOIRS RUE DU BERRY ET RUE D'ALSACE, DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Suite à l'enfouissement des réseaux rue d'Alsace, les trottoirs doivent être refaits.

Par ailleurs, rue du Berry, à chaque gros orage, un résident inonde. Des trottoirs vont donc être réalisés afin de limiter ces désagréments.

3 devis ont été réceptionnés : ENTREPRISE BOUREAU  
ENTREPRISE EIFFAGE  
ENTREPRISE COLAS

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à la réalisation des travaux rue du Berry et rue d'Alsace. Il autorise Mme le Maire à solliciter les subventions pour un montant maximum de travaux de 45 000 €.

Le choix de l'entreprise sera effectué ultérieurement.

## **ACHAT PARCELLE DE BOIS DE M. CHRETIENNOT**

Mme le Maire propose d'acheter la parcelle cadastrée D437 d'une surface de 760 m<sup>2</sup> située dans le bois de « Marginvaux », appartenant à Mr Chrétiennot Nicolas, pour un montant de 200 €.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Lundi 27 mars : SUEZ procédera au lavage des réservoirs, il n'y aura pas de coupure d'eau.

Le jeudi 6 avril 2023 à 20H15, la société PREVOT, dans le cadre de ses formations, tirera un feu d'artifice dans la commune, au stade de foot.

HAMARIS a mis en vente un logement au lotissement pré Louis. Les locataires actuels en ont fait l'acquisition.

Le lundi 3 avril aura lieu le cross des écoles. Environ 250 enfants y participeront, les habitants sont invités à aller les encourager.

GROUPAMA a proposé d'organiser une session de formation aux gestes qui sauvent à destination des habitants de la commune. Les personnes intéressées pourront s'y inscrire et peuvent déjà se faire connaître en mairie.

Le samedi 15 avril sera organisée l'animation de Pâques dans la commune.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22 heures 50.